

SCRIPTA

Numéro Scripta : 3126

Auteur(s) : Coutances (chapitre cathédral)

Bénéficiaire(s) : Thomas de la Hougue, diacre [clerc]

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1242, 13 juin

Action juridique : autre

Langue du texte : ancien français

Analyse

Collation par le chapitre de Coutances à Thomas de la Hougue, clerc, diacre, du bénéfice de l'église de St Martin le Vieux, vacant par la mort de Thomas de Vauville (Traduction faite au XVIIIe siècle).

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Société jersiaise , *Cartulaire de Jersey*, recueil de documents concernant l'histoire de l'île conservés aux archives du département de la Manche. 1er fasc., Jersey, Beresford, 1918, n° 295, p. 377-378.

Texte établi d'après a

A tous fideles chrestiens qui ces presentes lettres verront humble chappitre de Coustances salut en nostre Seigneur. Vous scaurez que, vacant le siege de leglize de Coustances, nous avons confere a Thomas de La Hogue, clerc, diacre, sur la presentation de religieuses personnes labbe et convent de Cerisy le benefice qui estoit vacant en leglize de Saint Martin Le Vieil en lisle de Gersey par la mort de Thomas de Vauville jadis prestre dicelle, ce que nous signiffions a tous par ces presentes. Ce fait et donne l'an de nostre Seigneur mil deux cens quarante deux le jour de Vendredy apprez le Dimanche de la Pentecoste. Soiez sauves en nostre Seigneur.